



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

RATP : metro

Question écrite n° 10503

Texte de la question

M. Ladislas Poniatowski attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme sur le taux de fraude repertoriée quotidiennement dans les transports en commun parisiens. Cette fraude qui représente plus de 8 p. cent du trafic a un coût de 500 millions pour la RATP. Il lui demande de bien vouloir lui répondre sur l'opportunité de créer des postes d'agents de sécurité qui permettraient de réprimer la fraude sur le réseau mais aussi de créer des emplois directement rentables pour l'entreprise à une époque où le chômage est un des maux majeurs de notre société. La sécurité est en effet un des secteurs où le remplacement de l'homme par la machine a créé le plus de dysfonctionnements.

Texte de la réponse

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'emploi, le Gouvernement a décidé d'affecter 700 nouveaux agents à la RATP ; ils se consacreront essentiellement à des tâches d'accueil, de contrôle et de sûreté et auront donc un rôle essentiel à jouer dans la lutte contre la fraude et la sécurisation de l'ensemble des voyageurs. De 1989 au début de l'année 1995, le nombre d'agents affectés à ces tâches aura doublé, passant de 1 000 à 2 000 ; la présence humaine dans les emprises de la RATP en sera accrue, ce qui ne saurait manquer d'entraîner une plus grande efficacité de la surveillance et donc de faciliter les déplacements des habitants de la région parisienne.

Données clés

Auteur : [M. Poniatowski Ladislas](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10503

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : équipement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 1994, page 456

Réponse publiée le : 11 avril 1994, page 1813